



Schweizerischer Getreideproduzentenverband
Fédération suisse des producteurs de céréales
Federazione svizzera dei produttori di cereali

Bulletin de marché

Publication périodique de la Fédération suisse des producteurs de céréales

Dans ce numéro:
Prix de la récolte 2018

- Panifiables: prix 2018 1
- „Box plots“ et médianes
- Fourragères 2018: prix stables 2
- Oléagineux 2018: stabilisation 3
- Récoltes 2019 et 2020: aperçu
- Commentaire: Un grand pas en avant ! 4

Blé panifiable 2018: Légère baisse de prix

Le recensement de prix de la FSPC pour les céréales panifiables met en évidence une baisse de prix par rapport à l'année précédente. La récolte de blé panifiable de 2018 a été caractérisée par une qualité et une quantité très élevées.

Certains commerçants ont profité de ces circonstances pour créer des stocks utilisables en cas de récolte qualitativement moins bonne. Les stocks stratégiques et le déclassement de la FSPC ont per-

mis de réduire la pression sur les prix payés aux producteurs.

Pour la classe TOP, la médiane des prix bruts payés aux producteurs se situe à Fr. 49.25/dt et a diminué de Fr. 1.25/dt par rapport à l'année

Les prix indicatifs n'ont pas été atteints pour tous les classes.

précédente. La classe I n'a enregistré qu'une légère baisse des prix de Fr. 0.50/dt à Fr. 48.00/dt, tandis que la classe 2 a enregistré une baisse encore plus faible de Fr. 0.30/dt à Fr. 46.40/dt. Les prix indicatifs n'ont pas été atteints suite à cette évolution des prix.

Coûts des centres collecteurs

Le coût moyen des centres collecteurs avec une moyenne de Fr. 3.45/dt de poids net sont restés stables par rapport à 2017. Les coûts varient entre Fr. 1.35/dt et 5.00/dt. Les conditions sèches pendant la récolte ont entraîné une humidité très basse de la récolte 2018 et presque aucun centre collecteur n'a décompté de frais de séchage.

Des prix nets plus faibles suite à l'augmentation des cotisations

A cause de l'alternative à la loi chocolatière en vigueur depuis le 1er janvier 2019, les cotisations au fonds d'allègement de marché de la FSPC avaient déjà été augmentées

pour la récolte 2018. Ainsi, les prix nets aux producteurs ont diminué pour les trois classes de qualité. Cette différence de prix sera néanmoins compensée dès 2019 par un supplément aux céréales versé par la Confédération pour un montant de Fr. 120.-/ha de céréales panifiables et fourragères.

Prix net aux producteurs par dt de poids net [Fr.], Blé Top

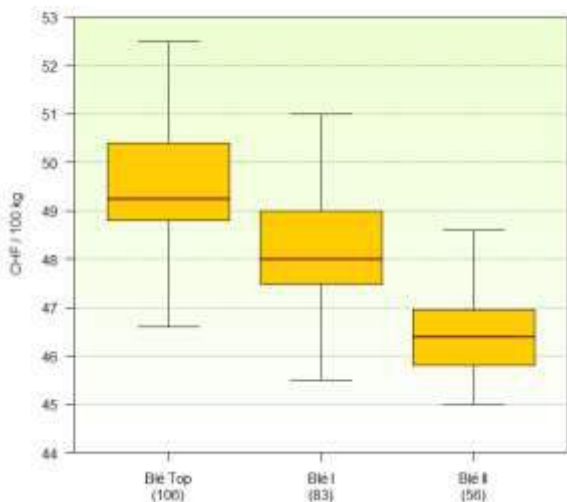
Année	Min.	Max.	Différence
2018	39.00	48.35	9.35
2017	41.80	50.00	8.20
2016	44.50	52.20	7.70

Un grand merci pour l'envoi des décomptes !

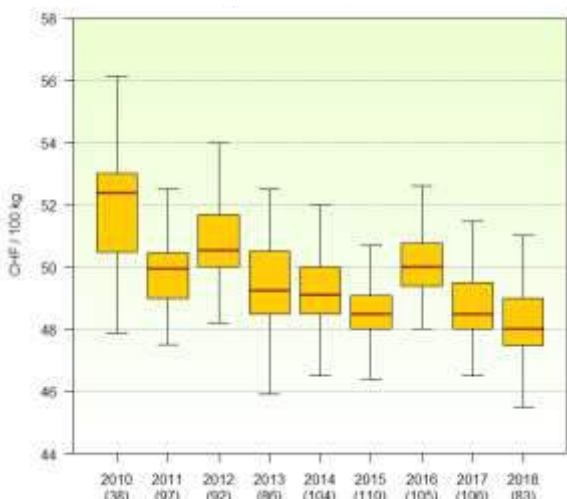
Remarque sur les données:

Pour la mise en valeur des prix des céréales panifiables, tous les modes de production ou labels ont été pris en compte (sauf le bio) : IP-Suisse (prix de base sans les primes), Suisse Premium, Suisse Garantie et PER.

Prix bruts aux producteurs, blé 2018



Prix bruts aux producteurs, blé classe 1 2010-2018



Année	Prix brut [Fr/dt] *	Prix net [Fr/dt]*	Différence [Fr/dt]
2018	49.25	43.50	5.75
2017	50.50	46.15	4.35
2016	52.00	47.58	4.42

* Médiane de la classe TOP par dt de poids net.

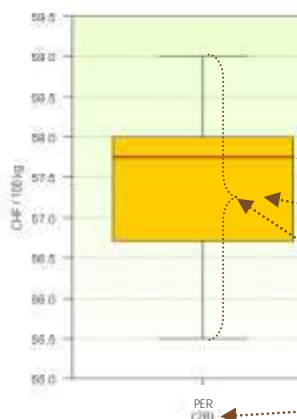
Calcul des prix nets

Prix aux producteurs bruts

- Coûts au centre collecteur (taxes d'entrée, cotisations, coûts de séchage, déduction à cause de la qualité)
- + Bonus pour la qualité



Explications des „box plots“ et médianes



Nous souhaitons ici expliquer en détail la présentation des prix payés aux producteurs sous forme de boxplots.

La « ligne du milieu » représente la médiane. **50 % des données** se situent en-dessus de cette ligne et 50 % en-dessous.

Le rectangle orange (=box) contient **50 % des données**. En-dessous et en-dessus de ce rectangle sont représentés chaque fois 25 % des données.

Les lignes verticales, y compris le rectangle, contiennent environ 95 % des données.

Le nombre de données (annonces) est donné en-dessous de l'axe, entre parenthèse.

Les boxplots, peu influencés par les données extrêmes, sont adaptés à la mise en valeur d'un nombre restreint de données. Les valeurs extrêmes ne sont pas représentées.

Les données ont été annoncées par des délégués de la FSPC et des centres collecteurs. La majorité des annonces provient de centres collecteurs différents ; toute la Suisse est ainsi représentée, mais sans pondération.

Céréales fourragères: Prix stables

En raison du système de prix-seuils à la frontière, les prix des céréales fourragères indigènes varient peu. En 2018, malgré de bons rendements, les prix payés aux producteurs ont bénéficié d'une stabilité par rapport à l'année dernière.

Ainsi, la médiane des prix bruts aux producteurs pour le blé fourrager a atteint Fr. 36.50/dt, alors que la médiane de l'orge se situe à Fr. 34.50/dt.

Les taxes d'entrée varient d'un centre collecteur à l'autre pour les céréales fourragères comme pour les céréales panifiables. En moyenne, les taxes d'entrée se situent à Fr. 2.40/dt pour les céréales fourragères. Les plus faibles sont à Fr. 0.50/dt et les plus élevées à Fr. 4.00/dt, avec parfois des différences entre le blé et l'orge. Ces variations au niveau des taxes d'entrée sont parfois renforcées par les prix de base payés par les centres collecteurs, ce qui donne

des différences totales pouvant atteindre Fr. 7.50/dt pour le blé fourrager par exemple.

Les cotisations pour le fonds d'allègement de marché sont prélevées sur les céréales panifiables. Ainsi, les prix nets payés aux producteurs pour les céréales fourragères n'ont, contrairement aux céréales panifiables, pas diminué par rapport à l'année dernière. Le prix net pour le blé fourrager se rapproche encore des prix nets des céréales panifiables. En considérant les rendements plus élevés pour un blé fourrager et les cotisations qui seront prélevées sur la

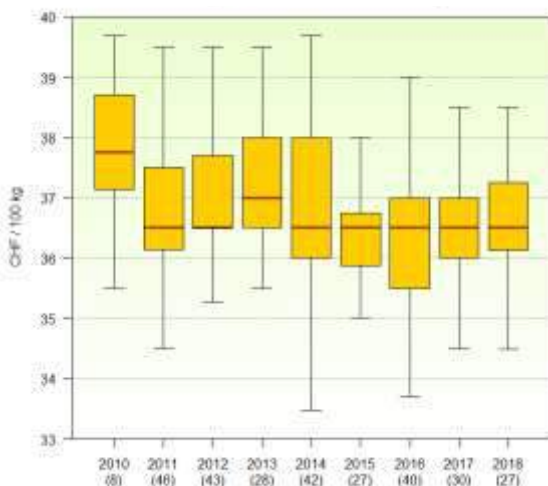
récolte 2019, certains producteurs pourraient remplacer une partie du blé panifiable par du blé fourrager, ce qui pourrait être financièrement intéressant.

Remarque : les prix spéciaux pour les livraisons en compte marchandise ou les contre-affaires n'ont pas été mis en valeur, en raison de la multitude des systèmes appliqués. Pour cette raison, le nombre d'annonce est très inférieur à celui des céréales panifiables, ce qui limite la représentativité des données. Pour des livraisons en compte marchandise, les céréales fourragères bénéficient généralement d'un prix plus élevé.

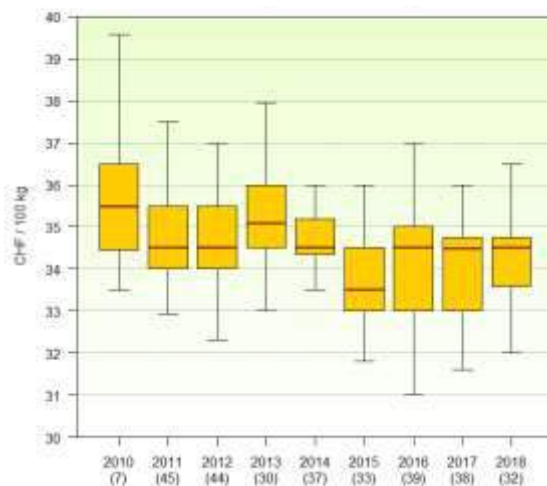
Prix nets aux producteurs, en Fr./dt de poids net

	Blé fourrager	Orge
Médiane	33.90	31.45
Minimum	29.90	28.40
Maximum	37.40	34.90
Variation	7.50	6.50

Prix bruts aux producteurs, blé fourrager 2010-2018



Prix bruts aux producteurs, orge 2010-2018



Oléagineux 2018: stabilité des prix

Les prix des oléagineux suisses sont dépendants du prix international des huiles végétales et des tourteaux. Les prix des tourteaux et des huiles végétales sont stables en comparaison avec l'année précédente.

Le prix du colza classique a légèrement diminué de Fr. 0.30/dt par rapport à 2018. Il se situe cependant à un niveau plus élevé qu'en 2016. Avec Fr. 85.25/dt, le prix du colza HOLL se situe Fr. 0.25/dt au-dessus du prix 2017. La différence de prix moyenne entre les colzas classique et

La médiane des prix bruts se situe à Fr. 79.50/dt pour le colza classique et à Fr. 85.25/dt pour le colza HOLL..

HOLL se monte à Fr. 5.75/dt, soit légèrement plus haut qu'en 2017. Dans la même qualité, les prix peuvent varier fortement d'un centre collecteur à l'autre : jusqu'à Fr. 10.00/dt pour le colza HOLL et jusqu'à Fr. 6.50/dt pour le colza classique.

En raison d'une demande en augmentation et de stocks réduits, de nombreux centres collecteurs n'ont pas fait de distinction de prix pour les quantités excédentaires (au-delà des attributions). Les prix pour les quantités excédentaires se situaient donc au niveau normal, soit le même que celui des quantités sous contrat.

Plus grande différence de prix entre les tournesols classique et HO

Le prix pour le tournesol classique a légèrement diminué de Fr. 1.00/dt pour atteindre Fr. 80.00/dt, alors que le prix du tournesol HO a augmenté de Fr. 1.50/dt

La différence de prix entre les tournesols classiques et HO a doublé par rapport à l'année précédente.

pour arriver à Fr. 85.00/dt. La différence de prix entre les tournesols classique et HO a ainsi doublé entre 2017 et 2018, pour se monter à Fr. 5.00/dt. Cette différence est la même qu'en 2016.

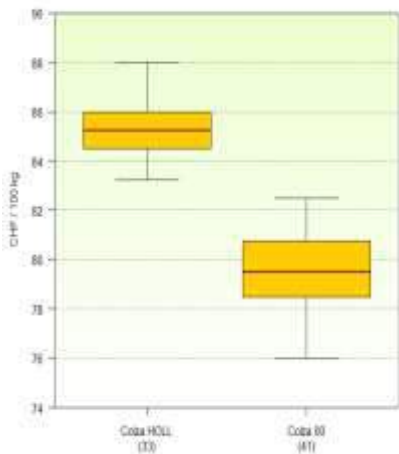
Première estimation : prix 2019

Les oléagineux sont en général négociés entre avril et juin. Pour les prix producteurs 2019, le niveau de prix durant la période de commercialisation sont primordiaux. Les prix moyens de la commercialisation sont recensés par swiss granum et seront publiés en août 2019. Les informations actuellement à notre disposition indiquent que les prix 2019 devraient rester relativement stables par rapport à 2018.

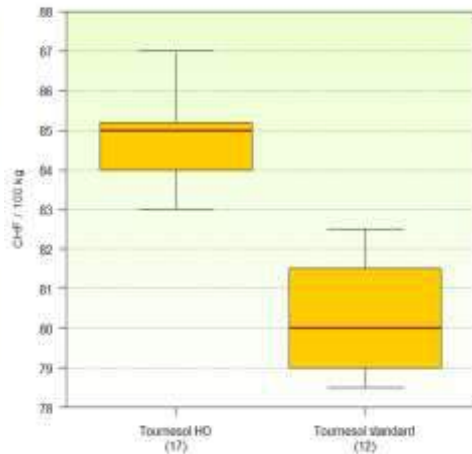
Evaluation des prix des oléagineux suisses 2017-2018 [Fr./dt]

	Colza		Tournesol	
	classique	HOLL	classique	HO
Médiane 2018	79.50	85.25	80.00	85.00
Médiane 2017	79.80	85.00	81.00	83.50
Augmentation / Diminution du prix	-0.30	+0.25	-1.00	+1.50
Différence HO(LL) et classique, 2018	5.75		5.00	
Différence HO(LL) et classique, 2017	5.20		2.50	

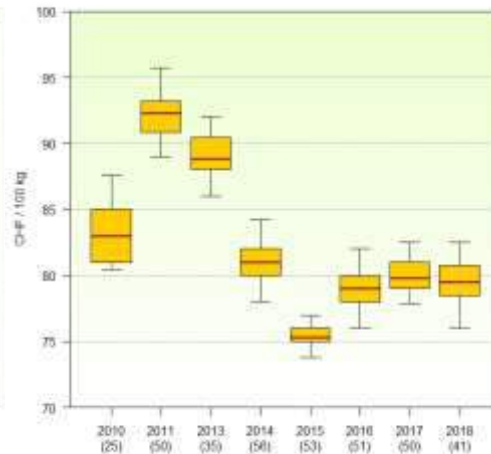
Prix bruts aux producteurs, colza 2018



Prix bruts aux producteurs, tournesol 2018



Prix bruts aux producteurs, colza (sans HOLL) 2010-2018



Source : recensements des prix FSPC, 2010-2018

Récoltes 2019 et 2020: aperçu

Les estimations de récolte donnent une bonne image des récoltes à venir, mais comportent toujours des grandes incertitudes. Au cours des dernières années, les récoltes effectives étaient toujours légèrement plus faibles que prévu.

Récolte 2019 : rendements plus faibles de colza attendus

Les conditions météo particulières du mois de mai auront vraisemblablement des conséquences sur les récoltes, même s'il est difficile de les chiffrer pour le moment. Les conditions froides de mai avec du gel et des chutes de neige jusqu'en plaine ont particulièrement touché le colza.

Swiss granum a dès lors corrigé à la baisse ses estimations de rendements pour les oléagineux de mai 2019 par rapport à celles de mars. Les estimations pour les céréales panifiables n'ont pas eu besoin d'être corrigées et une bonne récolte est attendue.

Récolte 2020 : recommandations de semis

Les recommandations globales de semis restent identiques à celles de l'année dernière, avec un objectif de production de 40 % de classe Top, 40 % de classe I et 20 % de classe 2. Selon les recommandations de semis de fenaco et IP-Suisse, seuls des petits ajustements seront nécessaires pour les semis de l'automne 2019.

Fenaco souhaite une diminution de la classe TOP en Suisse romande et une diminution de la classe I en Suisse centrale, au profit de variétés de blé de la classe 2. Une augmentation du blé fourrager est également souhaitée dans toutes les régions.

IP-Suisse recommande une nette augmentation des blés TOP-Q et une stabilité des variétés TOP normales. Les mesures de promotion du TOP-Q seront par contre abandonnées pour la récolte 2020. La culture de blé IP-Suisse pour les classes I et 2 peut généralement être augmentée.

En ce qui concerne les céréales fourragères, le marché est demandeur de blé fourrager, d'orge avec des poids à l'hectolitre élevé et de maïs. Pour les légumineuses à graines, la prise en charge doit être discutée avec les centres collecteurs, pour des questions de logistique.

De manière générale, la demande varie selon les centres collecteurs et les régions. Pour cette raison, nous conseillons de suivre les recommandations des centres collecteurs, afin d'adapter le mieux possible l'offre à la demande.

Commentaire: Débats au Parlement, un grand pas en avant

Des grands discours ont été prononcés, avec une multitude de chiffres et d'accusations. Durant presque 10 heures, le Conseil national a passionnément débattu la semaine dernière sur les initiatives concernant les produits phytosanitaires. L'agriculture a été accusée à plusieurs reprises d'être la principale responsable des problèmes environnementaux, débouchant sur une perte de confiance.

Premièrement, ces réflexions sont unilatérales et simplistes. L'environnement est influencé par de nombreux acteurs. Cela ne soustrait bien sûr pas l'agriculture à ses responsabilités. Le sujet des produits phytosanitaires était au cœur de nombreux événements agricoles au cours des derniers mois. Le problème est connu et les conséquences ont été tirées.

Ensuite, les accusations envers l'agriculture sont injustifiées. Les sondages mon-

trrent que la population accorde une très grande confiance aux agriculteurs. La transparence au niveau de la provenance, des méthodes de production et de transformation ont beaucoup d'importance.

Ces débats au Parlement ont une grande importance. L'acceptation des initiatives n'atteindrait pas l'effet souhaité, mais les initiatives auront des conséquences même si elles ne sont pas acceptées. Il y a rarement eu des discussions aussi fréquentes et ouvertes avec la popula-

exigences de la population, mais également d'une population qui réfléchit à ses besoins.

Il y a besoin d'une population qui réfléchit à ses besoins.

besoins. Avec une compréhension mutuelle et de la bienveillance, nous sommes déjà sur la bonne voie.

Fritz Glauser, Président



L'acceptation des initiatives n'atteindrait pas l'effet souhaité, mais les initiatives auront des conséquences même si elles ne sont pas acceptées.

tion. C'est l'occasion de mettre en évidence les exigences élevées auxquelles doivent répondre les denrées alimentaires suisses, ainsi que les mesures nécessaires. Il n'y a pas besoin unique d'une agriculture qui réponde aux



Fédération suisse des producteurs de céréales
Belpstrasse 26
CH-3007 Berne
Téléphone : +41 31 381 72 03
Télécopie : +41 31 381 72 04
Messagerie : info@fspc.ch

Retrouvez plus d'infos sur www.fspc.ch

Prochaines publications:

Le prochain bulletin de marché, prévu pour l'automne 2019, abordera principalement des thèmes autour des oléagineux.

S'il y a un dossier qui vous intéresse, n'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions !